

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 29 FEVRIER 2016
--

L'an deux mille seize, le vingt-neuf février à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 et 2122.8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation : 25 février 2016

Étaient présents : Bertrand Hauchecorne, Chantal Bureau, Caroline Ménager, Stéphane Roy, Robert Genty, Didier Courtois, Eric Couadier, Annick Villafafila, François Gabrion, Anaïs Perdereau

Étaient absents excusés :

Céline Leroy qui a donné procuration à Anaïs Perdereau
Martine Bourdel qui a donné procuration à Annick Villafafila
Véronique Spir qui a donné procuration à Stéphane Roy
Yoann Béaur qui a donné procuration à Robert Genty

Était absent : Nicolas Mohamed

Secrétaire de séance : Chantal Bureau

Le compte rendu précédent est approuvé à l'unanimité

2016-007	MARCHÉ PUBLIC « AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG »
----------	--

Bertrand Hauchecorne informe le conseil des candidats retenus :

- Lot 1 – Vrd – Eurovia pour un montant de 325 000 € ht soit 390 000 € ttc
- Lot 2 – Eclairage public – Inéo pour un montant de 55 569.40 € ht soit 66 683.28 € ttc
- Lot 3 – espaces verts – Ets Richard pour un montant de 66 436.61 € ht soit 79 723.93 € ttc

Il présente le plan de financement ht :

DEPENSES

Lot 1 –Vrd	325 000.00 €
Lot 2 – Eclairage Public	55 569.40 €
Lot 3 – espaces verts	66 436.61 €
Enfouissement des réseaux	64 500.00 €
Architecte (Mo + tvx sans Enfouissement)	46 817.28 €
Travaux complémentaires	20 242.60 €
Total	578 565.89 €

RECETTES

Région	75 000.00 €
Réserve parlementaire	30 000.00 €
Demande faite auprès du Département	94 807.00 €
Etat – Detr (demandé)	127 373.61 €
Fonds propres	251 385.28 €
Total	578 565.89 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Approuve la validation de la CAO pour le choix des candidats
- Approuve le plan de financement

2016-008	EXECUTION BUDGETAIRE 2016 - INVESTISSEMENT
-----------------	---

Monsieur Hauchecorne expose que l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui stipule que :

« ...jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette..... »

Il est proposé au Conseil Municipal de permettre à Monsieur le Maire, d'engager, de liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits avant l'adoption du budget primitif qui devra intervenir le 11 avril 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise jusqu'à l'adoption du BP 2016 le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

2016-009	MARCHE PUBLIC « FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE
-----------------	---

Monsieur Hauchecorne informe le conseil qu'il est nécessaire de passer un marché public « fourniture de denrées alimentaires pour la cantine scolaire ».

Ce marché se compose de 5 lots :

- Lot 1 – produits surgelés et produits frais : viandes, charcuteries, poissons
- Lot 2 – Épicerie et produits déshydratés
- Lot 3 – produits laitiers et avicoles (autres que surgelés)
- Lot 4 – pains et baguettes
- Lot 5 – fruits et légumes frais (autres que surgelés et appertisés)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Approuve la passation du marché
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces s'y afférant

	PRESENTATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
--	---

Bertrand Hauchecorne a convié Hervé Dubrulle afin qu'il fasse un bilan des travaux du conseil de développement.

Hervé Dubrulle indique que le démarrage a été un peu lent dû sûrement à un petit manque de communication.

Il demande à ce que les comptes rendus de conseil municipal soient transmis à l'ensemble du conseil de développement. Bertrand Hauchecorne lui indique qu'il en informera la secrétaire.

	PRESENTATION DE L'AVANCEMENT DU PROJET DE FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES
--	---

Le Maire présente l'avancement des réflexions sur la fusion des Communautés de communes imposée par la loi NoTRE. Il explique que, suite à l'étude faite par le cabinet Sémaphore, le comité de pilotage propose à l'unanimité la fusion des quatre Communautés de communes : Val des Mauves (Meung sur Loire), Canton de Beaugency, Beauce oratorienne (Ouzouer le Marché) et Val d'Ardoux excéptée la commune de Jouy le Potier qui se dirigera vers la Communautés de communes des Portes de Sologne.

L'adoption du nouveau périmètre devrait être entériné à la Commission départementale de coopération intercommunale du 16 mars prochain. Les communes auront jusqu'au 15 juin pour donner leur avis et le Préfet pourra alors signer l'arrêté constitutif de la nouvelle communauté de communes. La commune de Mareau n'aura plus qu'un seul représentant dans cette nouvelle entité.

Une réunion à l'attention de tous les conseillers municipaux du Val d'Ardoux aura lieu le 21 avril à 18h45 à l'espace Ardoux à Cléry.

	POINT SUR LES TRAVAUX RUE DU BOUT ET RUE DU CAS ROUGE
--	--

Le Maire informe que la 2^{ème} phase des travaux rue du Bout en lien avec la commune de Saint Hilaire a été programmée et que la 1^{ère} réunion des travaux aura lieu le vendredi 4 mars à la mairie de Saint Hilaire. Les travaux consistent en la création d'un avaloir vers le 209 rue du Bout, du revêtement de chaussée, ainsi que diverses places de parking, qui seront mis en place provisoirement afin d'étudier le meilleur emplacement.

	POINT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE L'AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG
--	--

Robert Genty relate l'avancement des travaux du Bourg. Les travaux de réaménagement débuteront en avril pour une durée de 6 mois environ. Les plantations auront lieu en septembre/octobre 2016.

Il indique qu'il est nécessaire de convenir d'une mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé. Il demandera 3 devis pour cette prestation.

De plus, le changement des feux tricolores sur la RD n'a pas été prévu. Il y en aurait pour environ 30 000 €. Ces travaux complémentaires doivent être étudiés.

Les décisions seront prises au prochain conseil

QUESTIONS DIVERSES

➤ SMIRTOM

Le Smirtom lance une campagne pour le programme de compostage individuel. Une réunion sera organisée prochainement pour en informer la population. Robert Genty et François Gabrion se chargeront de ce dossier

➤ EPFLI (Etablissement Public Foncier Local Interdépartemental Foncier Cœur de France)

Informe de leur assemblée générale le 15 mars, et de l'adhésion de la commune de Donnery

➤ COMMUNES NOUVELLES

Une réunion d'information entre les communes de Mareau aux Prés et Mézières Lez Cléry aura lieu le jeudi 3 mars à 20h30 à Mézières. Les élus sont conviés

➤ FORMATION 1^{ER} SECOURS

Anais Perdereau informe qu'elle a suivi une initiation aux gestes de 1^{er} secours organisée dans le Loiret les 27 & 28 février. Elle demande si l'information avait été transmise. Bertrand Hauchecorne lui indique qu'il n'avait pas eu cette information.

➤ SITE INTERNET

Eric Couadier a remarqué qu'il manquait des comptes rendus de conseil sur le site, ainsi que les membres du conseil municipal. Chantal Bureau indique que ces manquements avaient été remarqués et qu'ils allaient être corrigés.

